

**MAIRIE DE
CHAUMONTEL**
(Val d'Oise)

**DATE DE
CONVOCACTION**

Le 30 mars 2018

OBJET :

**COMPTE
ADMINISTRATIF**

2017

Nombre de Conseillers en

Exercice : 23

Présents : 21

Votants : 22

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 11 avril 2018

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2018/185

L'an deux mille dix-huit, le six avril, à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

PRESENTS : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle PARENT, Madame Betty HUYLEBROECK, Monsieur Patrice BRONSART, Madame Katya SCHMITT, Monsieur Eric CASSERON, Madame Aude POIREE, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Véronique PETIT, Madame Pascale BACQUEVILLE, Monsieur Nuno CARNEIRO DIAS, Madame Florence GABRY, Monsieur Fabrice HUYLEBROECK, Monsieur Karim KENTACHE, Madame Evelyne POIGNON, Monsieur Olivier POIGNON, Madame Corinne TANGE, Monsieur Christophe VIGIER, Madame Betty HANAUER-BEASLAY, Monsieur Jacques LABARRE, Monsieur André LEFEVRE

PROCURATIONS : Monsieur Georges SCHMITT pouvoir à Madame Katya SCHMITT, Madame Martine GHENASSIA pouvoir à Madame Betty HANAUER-BEASLAY

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Betty HUYLEBROECK

∞∞∞∞∞∞∞∞

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-14 ;

Vu la nomenclature comptable M 14 ;

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jacques LABARRE, Conseiller municipal, doyen d'âge, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017, dressé par Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire de Chaumontel ;

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif 2017, qui laisse apparaître les résultats de clôture excédentaires suivants :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 630 788.19 €	3 213 334.72 €
Investissement	1 205 884.76 €	1 313 618.66 €

CONSTATE, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser qui s'élèvent à 204 039,97 € en dépenses d'investissement.

Considérant que plus d'un tiers des membres du conseil sollicite un vote à bulletin secret, deux assesseurs sont nommés pour procéder au dépouillement des votes, à savoir : Monsieur Olivier POIGNON, Monsieur Patrice BRONSART. Une urne et des bulletins sont utilisés pour ce mode de scrutin ;

Après en avoir délibéré ;

Suffrages exprimés : 22 Pour : 11 voix – Contre : 11 voix ;

A égalité des voix :

VOTE et ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.

Le Président,
Jacques LABARRE



The image shows the official circular seal of the Municipality of Chaumontel, Val-d'Oise. The seal features a central emblem with a figure and a star, surrounded by the text 'MAIRIE DE CHAUMONTEL' and 'VAL-D'OISE'. A handwritten signature, which appears to be 'Labarre', is written across the seal.